

2026_Déménagement_MAPA
DECOUPAGE DES PRESTATIONS ET DES LIVRABLES

Article du CCTP	Livrable attendu	Mode de communication	Délai de transmission
article V.1	Définir la date de la visite préalable obligatoire/ réunions de cadrage	Messagerie électronique	10j ouvrés maximum avant la date de la visite obligatoire
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
	Réalisation d'un planning et d'un programme de déménagement	Messagerie électronique	10j ouvrés maximum à compter de la visite obligatoire
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article V.2	Désignation d'un interlocuteur du titulaire et/ou de son suppléant	Messagerie électronique	10j ouvrés maximum avant la date du déménagement
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
	Désignation d'un nouvel interlocuteur du titulaire	Messagerie électronique	24h suite à la demande de désignation d'un nouvel interlocuteur par le pouvoir adjudicateur
Prestation 1 - Transfert intra-sites ou inter-sites (hors démontage)			
article III. 1	Demande d'intervention	Messagerie électronique	15j ouvrés minimum avant la date du déménagement
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 1	Accusé réception et prise en charge de la demande par le titulaire	Messagerie électronique	2j ouvrés à compter de la réception de la demande
article III. 1	Réalisation de l'opération de transfert	Messagerie électronique	7j ouvrés à compter de la date de début de déménagement
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
Prestation 2 - Démontage et remontage du mobilier et d'équipements			
article III. 2	Demande d'intervention	Messagerie électronique	15j ouvrés minimum avant la date d'intervetion
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 2	Accusé réception et prise en charge de la demande par le titulaire	Messagerie électronique	2j ouvrés à compter de la réception de la demande
article III. 2	Réalisation de la prestation	Messagerie électronique	7j ouvrés à compter de la date de début de déménagement
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
Prestation 3 - Stockage temporaire			
article III. 3	Demande d'intervention	Messagerie électronique	15j ouvrés minimum avant la date d'intervetion
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 3	Accusé réception et prise en charge de la demande par le titulaire	Messagerie électronique	2j ouvrés à compter de la réception de la demande
article III. 3	Réalisation de la prestation	Messagerie électronique	7j ouvrés à compter de la date de début de déménagement
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 3	Demande de sortie de mobilier	Messagerie électronique	10j ouvrés avant la date de restitution souhaitée
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 3	Restitution des biens par le titulaire sur le site demandé	Messagerie électronique	10j ouvrés maximum à compter de la demande de sortie
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
Prestation 4 - Prestations associées			
article III. 4	Demande ponctuelle de véhicules déménagement/monte-meubles / gestion déchets / fournitures de matériels de déménagement	Messagerie électronique	mise à disposition dans un délai de 10j ouvrés maximum à compter de la réception de la commande
			En cas d'urgence : 5j ouvrés (indiqué dans le BC)
article III. 4	Accusé réception et prise en charge de la demande par le titulaire	Messagerie électronique	2j ouvrés à compter de la réception de la demande